

## Liste des décisions du Synode (législature 2014-2019 ou non traitées précédemment)

	Date	Thème	Décision	Résultat	Voix pour	Voix contre	Abstentions	Suivi
2007/11	15.06.2007	Recueil "Alléluia"	Le Synode prend acte du dysfonctionnement de la CER dans le processus d'édition du recueil "Alléluia". Il demande au Conseil Synodal : - de préciser la teneur exacte de la "délégation de compétences" octroyée par l'EERV à la CER et du mandat donné à la FEEPR par la CER. Dans le cadre de la CER : - de poursuivre le processus d'évolution de ce recueil et de proposer des versions électroniques; - de définir un mandat clair pour tout organe appelé soit à faire évoluer ce recueil, soit à le rééditer ; - d'exiger et de mettre en oeuvre une meilleure concertation des différents acteurs concernés par une telle démarche.					Non traitée
2008/23	16.05.2008	Suspension du RGO 18	Le Synode décide d'adapter, si nécessaire, l'article 18 du RGO pour tenir compte de l'attribution par enveloppe					Traitée
2008/41	06.06.2008	Tableau de bord	Le Synode demande au Conseil synodal d'élaborer, en dialogue avec la Commission de gestion et la Commission des finances, un "tableau de bord" de gestion de l'EERV destiné au Synode. Ce document comporterait les objets et le niveau de détail figurant au budget, aux comptes et dans le rapport de gestion. Il permettrait de clarifier et de simplifier la communication entre le Conseil synodal et le Synode en matière de gestion.					En cours de traitement
2009/23	05.12.2009	CCT	Le Synode ratifie la modification apportée à l'article 55 alinéa premier de la Convention collective de travail, telle que proposée.	acceptée	majorité	0	3	Traitée
2009/24	05.12.2009	Indemnité et remboursement des frais	Le Synode ratifie les indemnités et le remboursement des frais du Conseil synodal tels que proposés dans l'extrait de la directive pour les indemnités et le remboursement des frais dans le cadre de l'exercice de fonctions électives au sein de l'EERV, avec une entrée en vigueur rétroactive au 1.09.2009 sous réserve de l'approbation de la directive par l'ACI.	acceptée	majorité	0	2	Traitée
2009/25	05.12.2009	Espace culturel des Terreaux	Le Synode demande au Conseil synodal de lui soumettre le budget de l'ECT pour la saison 2010-2011 à la session d'avril 2010. Le Conseil synodal motivera ce budget par une analyse de la situation financière présente et à moyen terme de	acceptée	majorité	0	2	Traitée
2009/26	05.12.2009	Contributions régionales	Le Synode décide de ratifier la table des contributions régionales telle que présentée au point 6.1.2 page 8 du message du Conseil synodal.	acceptée	majorité	6	3	Traitée
2009/27	05.12.2009	Offrandes générales	Le Synode décide de ratifier et valider la liste des offrandes pour 2010 telle que présentée au point 6.4, page 10 du message du Conseil synodal et les recommande à ses paroisses et à ses aumôneries.	acceptée	unanimité			Traitée
2009/28	05.12.2009	Budget	Le Synode décide d'adopter le budget 2010 corrigé tel que présenté par le Conseil synodal et amendé par le Synode.	acceptée	majorité	1	8	Traitée
2009/28	05.12.2009	Immobilier	Conformément à l'art. 233 du RE, le Synode autorise le Conseil synodal à établir une cédula hypothécaire de CHF 2'000'000 sur l'immeuble propriété de l'EERV situé à l'avenue de Rumine 62 (L'Arzillier).	acceptée	majorité	0	5	Traitée
2009/29	05.12.2009	Immobilier	Le Synode autorise le Conseil synodal à utiliser cette cédula hypothécaire, afin de couvrir les besoins en liquidités de l'EERV pour 2009.	acceptée	41	3	16	Traitée
2009/30	05.12.2009	Organe de contrôle financier	Le Synode nomme la société BfB Fidam Révision à Lausanne comme organe de contrôle financier pour la révision des comptes 2009 de l'EERV. Le contrôle effectué sera un contrôle volontaire équivalant au contrôle restreint au sens du Code des obligations. Il demande que le rapport de révision lui soit adressé et qu'il soit remis à la Commission des finances dans les délais fixés par l'art 68 RE. (huit semaines). Il ne requiert pas sa présence lors de la session synodale où les comptes 2009 seront approuvés. De plus, le Synode demande au Conseil synodal de proposer un autre organe de contrôle financier pour le contrôle des comptes 2010.	acceptée	unanimité			Traitée
2010/1	23.04.2010	Rites	Rapport sur les rites : Décision 1 : Le Synode refuse d'entrer en matière et renvoie l'objet au Conseil synodal pour modification dans le sens du débat	acceptée	majorité	0	3	Traitée
2010/2	24.04.2010	Rites	Décision 2 : Le Synode suggère que des professeurs appartenant à l'une ou l'autre des trois Facultés de théologie de Suisse romande soient associées à la réflexion nécessaire à la révision du dossier « les rites dans l'EERV »	acceptée	36	25	16	Traitée
2010/3	24.04.2010	Espace culturel des Terreaux	ECT décision 1 : Le Synode continue à soutenir l'ECT	acceptée	majorité	5	11	Traitée
2010/4	24.04.2010	Espace culturel des Terreaux	ECT décision 2 : Le Synode valide les orientations stratégiques du Conseil synodal du présent rapport et le charge de mettre en oeuvre cette stratégie avec le Conseil de Fondation.	acceptée	majorité	1	10	Traitée
2010/5	24.04.2010	Espace culturel des Terreaux	ECT décision 3 : 3. Le Synode accorde à l'ECT un budget complémentaire de 110'000 CHF, sous forme de subvention à l'ECT, pour les mois de juillet à décembre 2010.	acceptée	majorité	0	8	Traitée
2010/6	24.04.2010	Espace culturel des Terreaux	ECT décision 4 : 4. Le Synode accorde à l'ECT un budget de 110'000 CHF pour couvrir les besoins du deuxième semestre de la saison 2010-2011. La période de versement court jusqu'en juin 2011.	acceptée	majorité	0	5	Traitée
2010/7	24.04.2010	Espace culturel des Terreaux	ECT décision 5 : 5. Le Synode accorde à l'ECT un budget de 220'000 CHF pour la saison 2011-2012, soit de juillet 2011 à juin 2012.	acceptée	47	19	10	Traitée

2010/8	24.04.2010	Espace culturel des Terreaux	ECT décision 6 : Le Synode décide d'anticiper les questions liées à la subvention accordée à l'ECT de 18 mois au moins avant la mise en oeuvre de la saison, au cours de la séance budgétaire ordinaire de l'EERV. Ces décisions sont conditionnées par la présentation des documents suivants : a. Comptes b. Rapport annuel c. Rapport de l'organe de révision	acceptée	majorité	14	9	En cours de traitement
2010/9	24.04.2010	Convention d'exécution	Le Synode ratifie la convention d'exécution des missions exercées en commun pour la période de subventionnement 2010-2014 telle que signée par les Conseils d'Eglise en date du 22 février 2010 à Lausanne.	acceptée	majorité	0	2	Traitée
2010/10	24.04.2010	Programme de législation	Le Synode adopte le programme de législation 2009-2014 du Conseil synodal. Il demande au Conseil synodal, dans toute la mesure du possible, de prendre en compte les remarques et suggestions qui figurent au PV de la session des 23 et 24 avril 2010.	acceptée	majorité	1	8	Traitée
2010/11	24.04.2010	Exercice du ministère	<p>1. Le Synode adopte conformément à l'article 187 du règlement ecclésiastique les critères d'admission à l'exercice du ministère dans l'EERV suivants :</p> <p><b>Critères d'admission à l'exercice des ministères</b></p> <p>La commission de consécration et d'agrégation (ci-après la commission) se réfère aux Principes constitutifs de l'EERV et au serment de consécration, textes avec lesquels le candidat ou la candidate (ci-après le candidat) doit être en accord.</p> <p>La commission est attentive à la vocation du candidat, examine et discerne s'il est capable d'assumer un ministère pastoral ou diaconal au sein de l'EERV.</p> <p>Ces ministères se définissent comme suit (cf. art. 167 et 168 du Règlement ecclésiastique) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>ministère pastoral</b> : le pasteur anime et stimule la vie du lieu d'Eglise où il exerce son ministère; il rassemble le peuple de Dieu par la parole et les sacrements.</li> <li>- <b>ministère diaconal</b> : le diacre anime et stimule la vie du lieu d'Eglise où il exerce son ministère; il forme et entraîne le peuple de Dieu au service et au témoignage dans le monde.</li> </ul> <p>En tenant compte de la vocation et des formations propres aux deux ministères reconnus, la commission attend du candidat, pasteur ou diacre, la capacité et la volonté de :</p> <p><b>1. Domaine théologique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>A. lire et interpréter les Ecritures pour annoncer l'Evangile à tous ;</li> <li>B. articuler la foi et la raison ;</li> <li>C. s'inscrire dans une perspective d'Eglise multitudiniste ;</li> <li>D. développer un point de vue théologique personnel dans un langage accessible ;</li> <li>E. motiver théologiquement ses choix ministériels et sa vision d'Eglise ;</li> <li>F. conduire des projets de formation accessibles à des publics divers ;</li> </ul> <p><b>2. Domaine spirituel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>A. nourrir sa vie spirituelle personnellement et communautairement ;</li> <li>B. rendre compte de sa foi en Dieu, fondée en Jésus-Christ ;</li> <li>C. accompagner et guider spirituellement d'autres personnes ;</li> <li>D. être ouvert à diverses formes de spiritualités, en discerner les enjeux ;</li> </ul> <p><b>3. Domaine personnel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>A. être lucide sur ses capacités et ses limites, sur ses forces et ses fragilités ;</li> <li>B. avoir à la fois confiance en soi et un esprit critique quant à soi-même ;</li> <li>C. faire preuve d'un esprit de service ;</li> <li>D. faire preuve d'authenticité et de maîtrise de soi ;</li> <li>E. organiser et anticiper ;</li> </ul> <p><b>4. Domaines relationnel et communautaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>A. entrer en relation et communiquer ;</li> <li>B. manifester de l'empathie et du respect, s'ajuster aux personnes et aux situations rencontrées ;</li> <li>C. développer et stimuler la vie communautaire ;</li> <li>D. collaborer avec les laïcs et les collègues en acceptant la diversité théologique ;</li> <li>E. être constructif dans une situation de conflit ;</li> <li>F. être attentif au monde et aux problèmes de la société ;</li> <li>G. aller au devant de la population ;</li> </ul> <p><b>5. Domaine institutionnel</b></p>	acceptée	majorité	0	2	Traitée
2010/12	24.04.2010	Exercice du ministère	2. Le Synode charge la Commission de consécration d'appliquer les critères mentionnés sous chiffre 1	acceptée	unanimité			
2010/13	11.06.2010	Régions	Le Synode demande au Conseil synodal de réévaluer avec les régions le nombre d'accréditations nécessaires pour les interventions des collaboratrices et collaborateurs des Eglises reconnues comme Institutions de droit public dans l'école obligatoire.	acceptée	majorité	4	12	
2010/14	11.06.2010	Gestion	Le Synode approuve avec remerciements la gestion du Conseil synodal pour l'année 2009.	acceptée	majorité	0	5	Traitée
2010/15	11.06.2010	Comptes	Le Synode approuve les comptes 2009 de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud qui présentent un déficit de l'exercice de CHF 770'886 et un total du bilan de CHF 9'871'223	acceptée	unanimité			Traitée

2010/16	12.06.2010	Lieu phares	<p>Le Synode décide la création de lieux-phares. Leur mission générale est d'assurer la mission de l'EERV au service de tous en diversifiant son témoignage de l'Evangile et en renforçant sa visibilité. La cathédrale est l'un de ces lieux-phares. Le Synode demande au Conseil synodal d'envisager la création d'autres lieux-phares dans le canton ou à Lausanne. Pour l'ensemble de ces lieux, le Synode demande au Conseil synodal de prévoir une dotation de 3 EPT. Le Synode fixe les quatre enveloppes de dotations au 1er juillet 2010, et les quatre enveloppes de dotations à atteindre au 1er juillet 2018, telles que présentées dans le tableau ci-dessous.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Enveloppes de dotations</th> <th>Juillet 10</th> <th>Juillet 18</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Régions et PUA</td> <td>185.5</td> <td>194</td> </tr> <tr> <td>Missions et paroisses</td> <td>25.8</td> <td>28</td> </tr> <tr> <td>Services et offices</td> <td>28.7</td> <td>29</td> </tr> <tr> <td>Conseil synodal</td> <td>4</td> <td>4</td> </tr> <tr> <td></td> <td>244</td> <td>228</td> </tr> </tbody> </table>	Enveloppes de dotations	Juillet 10	Juillet 18	Régions et PUA	185.5	194	Missions et paroisses	25.8	28	Services et offices	28.7	29	Conseil synodal	4	4		244	228	acceptée	majorité	10	6	Traitée
Enveloppes de dotations	Juillet 10	Juillet 18																								
Régions et PUA	185.5	194																								
Missions et paroisses	25.8	28																								
Services et offices	28.7	29																								
Conseil synodal	4	4																								
	244	228																								
2010/17	12.06.2010	Régions	Le Synode adopte le principe d'une réduction du nombre des régions. Il charge le Conseil synodal d'organiser un processus et de lui soumettre un rapport décisionnel au plus tard en juin 2013.	acceptée	majorité	10	9	Traitée																		
2010/18	12.06.2010	Dotations	Le Synode demande au Conseil synodal de l'informer chaque année de l'avancement du processus de réduction des dotations et des conséquences des perspectives financières de l'EERV sur la gestion des ressources humaines.	acceptée	unanimité			Traitée																		
2010/19	12.06.2010	Immobilier	Le Synode autorise le Conseil synodal à rénover et valoriser l'Arzillier, situé à l'avenue de Ruminé 62, à Lausanne, à concurrence de CHF 1.5 million, et à utiliser la cédule hypothécaire constituée sur cet immeuble, suite à la décision du Synode du 5 décembre 2009, pour garantir l'emprunt en lien avec ces travaux.	acceptée	majorité	0	3	Traitée																		
2010/20	12.06.2010	Immobilier	Le Synode autorise le Conseil synodal à procéder à la vente de 170 m2 de la parcelle no 6299 et à affecter le résultat de cette vente à la rénovation et la valorisation de l'Arzillier.	acceptée	unanimité			Traitée																		
2010/21	12.06.2010	Motion	Le Conseil synodal propose au Synode de classer sans suite la motion de l'assemblée régionale de la Paudèze datée du 27 avril 2010.	acceptée	majorité	1	3	Traitée																		
2010/22	05.11.2010	EREV Lavey-Morcles	Le Synode accepte que l'accomplissement de la mission de l'Eglise réformée auprès des habitants de la commune de Lavey-Morcles et du quartier de Vasselín (commune de Bex) soit confié à la nouvelle paroisse réformée valaisanne de la région de St-Maurice.	acceptée	unanimité			Traitée																		
2010/23	05.11.2010	EREV Lavey-Morcles	Le Synode demande au Conseil synodal d'établir une convention avec l'Eglise Réformée Evangélique du Valais pour en régler les modalités	acceptée	unanimité			Traitée																		
2010/24	06.11.2010	Contributions régionales	Le Synode décide de ratifier la table des contributions régionales telle que présentée au point 6.4, p. 9 du rapport du Conseil synodal.	acceptée				Traitée																		
2010/25	06.11.2010	Offrandes générales	Le Synode décide de valider la liste des offrandes générales pour l'année 2011 telle que présentée au point 6.6., page 10 du rapport du Conseil synodal et les recommande à ses paroisses et à ses aumôneries.	acceptée	majorité		2	Traitée																		
2010/26	03.12.2010	Budget	Le Synode décide de réduire les montants affectés au projet Transmissions des données de 20'000 frs soit : - OCF Projet Transmission des données : 80'000 frs.	acceptée	29	12	9	Traitée																		
2010/27	03.12.2010	Budget	Le Synode décide de réduire les montants affectés au projet Multimédia de moitié soit : - OIC Projet Multimédia : 87'500 frs.	acceptée	32	16	2	Traitée																		
2010/28	03.12.2010	Budget	Le Synode décide d'adopter le budget 2011 tel que présenté par le Conseil synodal, diminué des montants de la décision 3, à savoir : Un total de dépenses de Fr. 44'155'900 Un total des recettes de Fr. 43'403'000 Une perte d'exploitation globale de Fr. 752'900 Dont la part des régions de Fr. 35'800	acceptée	majorité	6	6	Traitée																		
2010/29	03.12.2010	Budget	Le Synode donne mission au Conseil synodal de ramener le déficit d'exploitation afin que les 2011 ne présente pas une perte supérieure à Fr. 500'000.-	acceptée	majorité	4	7	En cours de traitement																		
2010/30	03.12.2010	Recherche de fonds	Le Synode demande au Conseil synodal de lui présenter un rapport, au plus tard pour la session ordinaire de novembre 2011, explicitant la démarche de recherche de fonds. Ce rapport présentera, à l'échéance de 5 ans : - Les démarches envisagées - Les dépenses annuelles prévues - Les recettes annuelles espérées - Les moyens mis en place pour mesurer l'efficacité de la recherche de fonds - Le mode de répartition ou de redistribution entre le canton et les régions / paroisses La ligne budgétaire « OIC Projet recherche de fonds » est maintenue à Fr 210'000.- pour 2011. Dans l'attente d'une décision du Synode sur la base du rapport ci-dessus, le montant total des contributions des régions ne sera pas augmenté, notamment pour l'année 2012.	acceptée	majorité	3	7	En cours de traitement																		
2010/31	03.12.2010	Contributions régionales	Le Synode demande au Conseil synodal de lui communiquer, lors de la session ordinaire de juin, les montants des contributions régionales qu'il entend inscrire au budget de l'année suivante.	acceptée	majorité	6	5	En cours de traitement																		

2010/32	03.12.2010	Contributions régionales	Le Synode demande au Conseil synodal de proposer un mode de calcul des contributions régionales permettant d'assurer une plus grande stabilité des montants quitte, au besoin, à simplifier les critères de leur détermination et à réintroduire la contribution de solidarité.	rejetée	majorité	3	14	
2010/33	03.12.2010	Organe de contrôle financier	Le Synode nomme la fiduciaire Martine et Gilbert Staehli SA, à Morrens, comme organe de contrôle financier pour la révision des comptes 2010 de l'EERV. Le contrôle effectué sera un contrôle volontaire équivalant au contrôle restreint au sens du Code des obligations.	acceptée	majorité	0	3	Traitée
2011/1	18.02.2011	Régions	Le Synode accepte les décisions suivantes relatives à la diminution du nombre des régions telles que présentées au point 5 page 9 du rapport du Conseil synodal : <b>Décision 1</b> : « La fusion des actuelles régions 1(Ouest-vaudois) et 2 (La Promenthouse) et de la paroisse du Cœur de la Côte » <b>Décision 2</b> : « L'adjonction des paroisses de l'Aubonne et de Gimel-Longirod à l'actuelle région 4 (La Morges) » <b>Décision 3</b> : « La fusion des actuelles régions de la Chamberonne(11) et de la Mèbre (13) » <b>Décision 4</b> : « Le maintien de l'actuelle région de Lausanne » <b>Décision 5</b> : « La fusion des actuelles régions 5 (la Venoge) et 9 (Gros-de-Vaud) et l'adjonction de la paroisse du Plateau du Jorat amputée de la commune de Villars-le-Comte » <b>Décision 6</b> : « Le maintien de l'actuelle région Joux-Orbe (6) » <b>Décision 7</b> : « Le maintien de l'actuelle région Nord vaudois (7) » <b>Décision 8</b> : « La fusion des actuelles régions de la Basse-Broye (8) et de la Haute-Broye (10) amputée de la paroisse du Plateau du Jorat, elle-même amputée de la commune de Villars-le-Comte qui est rattachée à la paroisse de Lucens » <b>Décision 9</b> : « La fusion des actuelles régions de la Paudèze (14) et de Lavaux (15) » <b>Décision 10</b> : « La fusion des actuelles régions de la Riviéra (16) et du Haut-Lac - Pays d'Enhaut (17) amputée de la paroisse de Villeneuve. » <b>Décision 11</b> : « L'adjonction de la paroisse de Villeneuve à l'actuelle région de l'Est vaudois (18) »	acceptée	majorité	0	4	Traitée
2011/2	18.02.2011	Régions	Le Synode accepte la décision suivante relative à la diminution du nombre des régions telle que présentée au point 5 page 9 du rapport du Conseil synodal : <b>Décision 12</b> : « Le Synode mandate le Conseil synodal de conduire le processus de mise en œuvre de ces modifications territoriales d'entente avec les groupes de régions concernées d'ici la fin de la législature 2009-2014 »	acceptée	majorité	15	9	Traitée
2011/3	19.02.2011	Règlement ecclésiastique	Le Synode entre en matière sur la révision du Titre IX du règlement ecclésiastique.	acceptée	unanimité			Traitée
2011/4	19.02.2011	Rites	Le Synode adopte la variante 2 du rapport du Conseil synodal sur les rites dans l'EERV telle que présentée en page 23 du rapport du Conseil synodal.	acceptée	majorité (47)	40	1	Traitée
2011/5	18.03.2011	Règlement ecclésiastique	Le Synode adopte la 1ère lecture des Titres IX et X du règlement ecclésiastique	acceptée	majorité	0	1	Traitée
2011/6	18.06.2011	Règlement ecclésiastique	Le Synode adopte la 2ème lecture des Titres IX et X du règlement ecclésiastique	acceptée	majorité	0	1	Traitée
2011/7	18.06.2011	Gestion	Le Synode approuve avec remerciements la gestion du Conseil synodal pour l'année 2010.	acceptée	unanimité			Traitée
2011/8	18.06.2011	Comptes	Le Synode approuve les comptes 2010 de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud, sans les comptes des régions, qui présentent un bénéfice d'exploitation de Fr 237'824, un bénéfice de l'exercice de Fr 632'177 et un total du bilan de Fr 10'148'695.	acceptée	majorité	0	13	Traitée
2011/9	18.06.2011	Comptes	Le Synode approuve les comptes 2010 de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud, après intégration des comptes des régions, qui présentent un bénéfice d'exploitation de Fr 293'197, un bénéfice de l'exercice de Fr 682'475 et un total du bilan de Fr 11'366'406.	acceptée	majorité	0	3	Traitée
2011/10	18.06.2011	Espace culturel des Terreaux	Le Synode accorde à l'ECT un budget de 200'000 fr. pour la saison 2012-2013, soit de juillet 2012 à juin 2013.	acceptée	majorité	1	7	Traitée
2011/11	18.06.2011	CER	Le Synode ratifie les modifications des statuts de la CER votées lors de l'Assemblée générale de la CER du 2 février 2011, ainsi que celles des 15 novembre 2008 et 14 novembre 2009	acceptée	majorité	2	1	Traitée
2011/12	18.06.2011	CER	Le Synode demande au CS d'examiner avec la CER la possibilité de revoir à la baisse, voire de supprimer, le taux d'activité rémunéré de la présidence. □	acceptée	majorité (27)	8	13	Traitée
2011/13	18.06.2011	CER	Le Synode de l'EERV demande à la CER une refonte de ses statuts, en particulier relative à la délégation de compétence.	acceptée	majorité	0	2	Traitée
2011/14	18.06.2011	Culte de consécration Journée annuelle	Le Synode prend acte du rapport du CS intitulé : « Culte synodal de consécration et d'agrégation et journée annuelle de l'EERV »	acceptée	majorité	2	10	Traitée

2011/15	18.06.2011	Paroisse	Le Synode décide 1 - de la dissolution de la paroisse de Colombier-Vullierens avec effet au 01.01.2012 ; 2 - du rattachement des trois communes de Vullierens, Romanel et Aclens à l'actuelle paroisse de Lonay-Préverenges avec effet au 01.01.2012 ; 3 - du rattachement des communes de Colombier et de St-Saphorin à la paroisse de Morges avec effet au 01.01.2012 ; 4 - du rattachement de la commune de Clarmont à la paroisse du Pied du Jura avec effet au 01.01.2012.	acceptée	majorité	0	1	Traitée
2011/16	18.06.2011	Règlement ecclésiastique	Le Synode adopte la 3ème lecture des Titres IX et X du règlement ecclésiastique	acceptée	unanimité			Traitée
2011/17	04.11.2011	Règlement ecclésiastique	Le Synode entre en matière sur la révision des articles du règlement ecclésiastique proposés en annexe	acceptée	majorité	1	0	Traitée
2011/18	05.11.2011	Recherche de fonds	Le Synode remercie le CS pour cette information intermédiaire, il mesure le chemin à parcourir et invite le CS de lui présenter un rapport intermédiaire qui soit en adéquation avec l'envergure d'un tel projet. Les démarches envisagées doivent être adaptées à la structure de l'église, notamment en ce qui concerne les mailings et la tenue d'un fichier donateurs. Un rapport annuel de suivi sera remis au synode avec les comptes 2011 à 2013.	acceptée	majorité	3	2	Traitée
2011/19	05.11.2011	Contributions régionales	Le Synode ratifie la table des contributions telle que présentée au point 6.1 ci-dessus.	acceptée	majorité	5	5	Traitée
2011/20	05.11.2011	Offrandes générales	Le Synode valide la liste des offrandes générales pour l'année 2012 telle que présentée au point 5 du document du CS sur le budget 2012 et les recommande aux paroisses, aux aumôneries et aux lieux phares.	acceptée	majorité	0	3	Traitée
2011/21	05.11.2011	Budget	Le Synode adopte le budget 2012 de l'Eglise évangélique réformée de canton de Vaud, sans les budgets des régions, qui présente un déficit d'exploitation de 613'700 fr. et un déficit de l'exercice de 584'300 fr.	acceptée	majorité	2	3	Traitée
2011/22	05.11.2011	Budget	Le Synode adopte le budget 2012 de l'Eglise évangélique réformée de canton de Vaud, après intégration des budgets des régions, qui présente un déficit d'exploitation de 664'200 fr. et un déficit de l'exercice de 634'800 fr.	acceptée	majorité	3	2	Traitée
2011/23	05.11.2011	Terre Nouvelle	Le Synode fixe la cible Terre Nouvelle de l'EERV à Fr. 1'800'000 pour 2012	acceptée	unanimité			Traitée
2011/24	05.11.2011	Règlement ecclésiastique	Le Synode adopte la 1ère lecture sur la révision des articles du règlement ecclésiastique	acceptée	majorité	1	5	Traitée
2011/25	02.12.2011	Espace culturel des Terreaux	Le Synode accorde à l'ECT une subvention de 200'000frs pour la saison 2013-2014, soit du 1 <sup>er</sup> juillet 2013 au 30 juin 2014.	acceptée	majorité	0	6	Traitée
2011/26	02.12.2011	Organe de contrôle financier	Le Synode nomme la fiduciaire Martine et Gilbert Staehli SA, à Morrens, comme organe de contrôle financier pour la révision des comptes 2011 de l'EERV. Le contrôle effectué sera un contrôle volontaire équivalant au contrôle restreint au sens du Code des obligations	acceptée	majorité	0	1	Traitée
2011/27	02.12.2011	Règlement ecclésiastique	Le Synode adopte les modifications partielles du Règlement ecclésiastique telles que décidées dans sa session ordinaire d'automne 2011	acceptée	majorité	2	10	Traitée
2012/-	17.02.2012		Le Synode recommande la réunion d'un groupe chargé de résoudre la tension résultant de la directive dans un délai utile avant les cultes de fin de catéchisme (Rameaux) 2012. Ce groupe comprendra des représentants : du Conseil synodal ; des ministres portant la préparation des cultes de fin de catéchisme, et de l'un ou l'autre des services pouvant amener des compétences pour résoudre la question (Service formation et accompagnement, Service vie communautaire et culturelle...). Le Conseil synodal est chargé de la mise en œuvre de la présente recommandation.	rejetée	26	39	8	
2012/1	18.02.2012	Théologie des ministères	Le Synode de l'EERV prend acte que la Concorde de Leuvenberg ne donne pas d'indication précise relative à la théologie des ministères des Eglises membres.	acceptée	majorité	3	9	Traitée
2012/2	18.02.2012	Théologie des ministères	Le Synode demande au Conseil synodal de veiller à prendre en compte les réflexions en cours à la CEPE pour le rapport final à délivrer avant février 2014.	acceptée	majorité	1	2	Traitée
2012/3	18.02.2012	Théologie des ministères	Le Synode de l'EERV prend acte des recommandations du Conseil de la FEPS relatives à la consécration. Il demande au Conseil synodal de les prendre comme fondement dans la préparation des décisions sur la théologie des ministères.	acceptée	majorité	0	6	Traitée
2012/4	18.02.2012	Théologie des ministères	Le Synode de l'EERV recommande au Conseil synodal de solliciter la Ministérielle ainsi que le collège de théologie protestante et l'office protestant de la formation (OPF) dans la perspective de la préparation du rapport décisionnel sur la théologie des ministères.	acceptée	unanimité			Traitée
2012/5	18.02.2012	Théologie des ministères	Le Synode de l'EERV prend acte de la synthèse des travaux antérieurs de notre Eglise en rapport avec la théologie des ministères. Il en remercie ses auteurs.	acceptée	majorité	2	3	Traitée
2012/6	18.02.2012	Théologie des ministères	Le rapport sur la théologie des ministères devra prendre en compte la réalité sociale contemporaine, la nature de la mission et de l'action de l'Eglise au cœur de ladite réalité et les besoins en termes de compétences professionnelles pour mener à bien l'action.	acceptée	majorité	3	4	Traitée
2012/7	18.02.2012	Théologie des ministères	Le rapport sur la théologie des ministères devra articuler les besoins de l'EERV en termes de compétences (dimension professionnelle) avec les éléments pertinents de la théologie réformée (dimension vocationnelle).	acceptée	majorité	0	5	Traitée
2012/8	18.02.2012	Théologie des ministères	Le rapport sur la théologie des ministères devra permettre de repenser le dispositif ministériel de l'EERV, les voies de formation, l'ordonnement symbolique des rôles et les usages qui en découlent.	acceptée	unanimité			Traitée

2012/9	18.02.2012	Théologie des ministères	Le rapport sur la théologie des ministères présentera par ailleurs une évaluation des conséquences réglementaires et financières du dispositif qui sera soumis au Synode.	acceptée	majorité	22	5	Traitée
2012/10	15.06.2012	Gestion	Le Synode approuve avec remerciements la gestion du Conseil synodal pour l'année 2011.	acceptée	unanimité			Traitée
2012/11	15.06.2012	Gestion	Le Synode demande de considérer la décision <i>D2011/15 Dissolution de la paroisse de Colombier-Vuillerens</i> comme une résolution.	acceptée	majorité	0	4	Traitée
2012/12	15.06.2012	Gestion	Le Synode demande de considérer la décision <i>D1996/9 Consécration des ministères</i> comme « en attente de traitement ».	acceptée	majorité	0	4	Traitée
2012/13	15.06.2012	Gestion	Le Synode demande de considérer la décision <i>D2008/11 CVDF - Formation des adultes et des seniors</i> comme « traité ».	acceptée	majorité	0	10	Traitée
2012/14	15.06.2012	Gestion	Le Synode demande de considérer la décision <i>D2010/18 Enveloppes de dotations</i> comme « en cours de traitement ».	acceptée	majorité	0	6	Traitée
2012/15	15.06.2012	Gestion	Le Synode demande de considérer la décision <i>D2010/31 Budget 2011 - Décision 8</i> comme une résolution.	acceptée	majorité	0	7	Traitée
2012/-	15.06.2012	Conseil synodal	Le Synode demande au Conseil synodal de définir, en vue de la prochaine législature, les compétences nécessaires pour assumer les responsabilités qui sont les siennes et de proposer des outils pour faciliter le discernement du Synode au moment des élections au Conseil synodal.	rejetée	20	32	11	
2012/16	15.06.2012	Comptes	Le Synode approuve les comptes 2011 de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud, sans les comptes des régions, qui présentent un bénéfice d'exploitation de Fr 58'533, un bénéfice de l'exercice de Fr 146'062 et un total du bilan de Fr 12'839'202. Le Synode approuve les comptes 2011 de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud, après intégration des comptes des régions, qui présentent un bénéfice d'exploitation de Fr 125'285, un bénéfice de l'exercice de Fr 206'315 et un total du bilan de Fr 14'052'006.	acceptée	unanimité			Traitée
2012/17	15.06.2012	Recherche de fonds	Le Synode prend acte du rapport de suivi du Conseil synodal sur la recherche de fonds.	acceptée	majorité	0	8	Traitée
2012/18	16.06.2012	"bonne nouvelle"	Le Synode prend acte du rapport du Conseil synodal concernant le mode de distribution du journal "bonne nouvelle".	acceptée	majorité	0	8	Traitée
2012/19	16.06.2012	"bonne nouvelle"	Le Synode mandate le Conseil synodal pour que "bonne nouvelle" soit envoyé, en règle générale, de manière adressée dès que le fichier AIDER sera opérationnel.	acceptée	majorité	7	7	Traitée
2012/20	16.06.2012	Evangélisation	Le Synode prend acte du rapport du Conseil synodal sur l'évangélisation.	acceptée	majorité	0	1	Traitée
2012/21	16.06.2012	Evangélisation	Le Synode adopte le processus élaboré par le Conseil synodal pour entrer en évangélisation, selon les phases suivantes : a) Préparatifs, jusqu'en mi-2014 b) Année de réflexion et de discernement, de septembre 2014 à fin août 2015 c) Mise en œuvre dans les lieux d'Eglise, dès septembre 2015 (éclosion) d) Le CS tient le Synode régulièrement informé de l'évolution des travaux e) Intégration dans la mission courante de l'EERV des attitudes et actions issues des étapes précédentes.	acceptée	majorité	0	5	Traitée
2012/22	03.11.2012	CER	Le Synode de l'EERV ratifie les statuts de la Conférence des Eglises réformées de Suisse romande adoptés par son assemblée générale le lundi 3 septembre 2012.	acceptée	majorité	2	1	Traitée
2012/23	03.11.2012	CER	Le Synode prend acte du présent rapport et considère que celui-ci répond aux décisions, 2007/15, 2011/11, 2011/12 et 2011/13.	acceptée	majorité	3	3	Traitée
2012/24	03.11.2012	Contributions régionales	Le Synode ratifie la table des contributions régionales telle que présentée au point 6.1 du budget 2013.	acceptée	majorité	0	1	Traitée
2012/25	03.11.2012	Offrandes générales	Le Synode adopte la liste des offrandes générales pour l'année 2013 telle que présentée au point 5 du budget 2013 et les recommande à ses paroisses, ses aumôneries et ses services communautaires.	acceptée	majorité	0	1	Traitée
2012/26	03.11.2012	Budget	Le Synode adopte le budget 2013 de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud qui présente, avant intégration des budgets des régions, un déficit d'exploitation de CHF 534'800.- et un déficit de l'exercice de CHF 513'300.-.	acceptée	majorité	0	3	Traitée
2012/27	03.11.2012	Budget	Le Synode adopte le budget 2013 de l'Eglise évangélique réformée de canton de Vaud qui présente, après intégration des budgets des régions, un déficit d'exploitation de CHF 535'300.- et un déficit de l'exercice de CHF 513'800.-.	acceptée	majorité	0	4	Traitée
2012/28	03.11.2012	Terre Nouvelle	Le Synode fixe la cible Terre Nouvelle de l'EERV à CHF 1'800'000.- pour 2013.	acceptée	majorité	0	2	Traitée
2012/29	23.11.2012	Espace culturel des Terreaux	Le Synode accorde à l'ECT une subvention de 200'000frs pour la saison 2014-2015, soit du 1 <sup>er</sup> juillet 2014 au 30 juin 2015.	acceptée	majorité	0	3	Traitée
2012/30	23.11.2012	Organe de contrôle financier	Le Synode nomme la fiduciaire Staehli SA, à Morrens, comme organe de contrôle financier pour la révision des comptes 2012 de l'EERV. Le contrôle effectué sera un contrôle volontaire équivalant au contrôle restreint au sens du Code des obligations.	acceptée	unanimité			Traitée
2013/01	02.03.2013	Théologie des ministères Consécration	Préparant l'avenir de la théologie des ministères dans l'EERV, le Synode rend grâce à Dieu pour les bénédictions reçues à travers les nombreux ministères diaconaux et pastoraux féconds durant ces dernières décennies. Le Synode rappelle la pérennité de la consécration diaconale ou pastorale reçue par ces ministres.	acceptée	majorité	0	3	Traitée
2013/02	02.03.2013	Théologie des ministères	Le Synode demande au Conseil synodal de reprendre dans son rapport final sur la théologie des ministères la question théologique de la consécration.	acceptée	majorité	8	9	Traitée
2013/03	02.03.2013	Théologie des ministères	Le Synode charge le Conseil synodal de faire évoluer le tableau des cursus de formation aux ministères actuellement en chantier au niveau romand, dans le sens des discussions du Synode. Le Synode demande au Conseil synodal de le lui présenter dans le cadre du rapport final en 2014.	acceptée	majorité	0	2	Traitée
2013/04	02.03.2013	Théologie des ministères	Le Synode prend acte de la liste des points évoqués au chapitre 6 (Perspectives 2014) et confie au Conseil synodal le soin de les intégrer dans son rapport final sur la théologie des ministères présenté en février 2014.	acceptée	majorité	0	1	Traitée

2013/-	02.03.2013	Rite pour les couples homosexuels	Le Synode demande au Conseil synodal de présenter un rapport sur l'opportunité d'organiser dans les délais une consultation de chaque conseil de lieu d'Eglise sur le principe d'un rite pour les couples de même sexe au bénéfice d'un partenariat enregistré au sens de la loi.	rejetée	13	40	7	
2013/05	22.06.2013	Comptes	Le Synode approuve les comptes 2012 de l'EERV qui présentent, globalement : un bénéfice d'exploitation de 10'671 fr., un bénéfice de l'exercice de 57'140 fr. et un total du bilan de 14'047'635.76 fr. et qui présentent, sans les comptes des régions, un bénéfice d'exploitation de 21'339 fr., un bénéfice de l'exercice de 103'665 fr. et un total du bilan de 12'873'412.06 fr.	acceptée	majorité	0	-*	Traitée
2013/06	22.06.2013	Gestion	Le Synode approuve avec remerciements la gestion du Conseil synodal pour l'année 2012.	acceptée	majorité	0	-*	Traitée
2013/07	09.11.2013	Contributions régionales	Le Synode ratifie la table des contributions régionales telle que présentée à la page 18 du budget 2014.	acceptée	majorité	1	7	Traitée
2013/08	09.11.2013	Offrandes générales	Le Synode adopte la liste des offrandes générales pour l'année 2014 telle que présentée à la page 18 du budget 2014 et les recommande à ses paroisses, ses aumôneries et ses lieux phares.	acceptée	unanimité			Traitée
2013/09	09.11.2013	Budget	Le Synode adopte le budget 2014 de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud qui présente, avant intégration des budgets des régions, un déficit d'exploitation de 873'900 fr. et un déficit de l'exercice de 877'500 fr.	acceptée	majorité	1	6	Traitée
2013/10	09.11.2013	Budget	Le Synode adopte le budget 2014 de l'Eglise évangélique réformée de canton de Vaud qui présente, après intégration des budgets des régions, un déficit d'exploitation de 919'020 fr. et un déficit de l'exercice de 902'320 fr.	acceptée	majorité	2	6	Traitée
2013/11	09.11.2013	Terre Nouvelle	Le Synode fixe la cible Terre Nouvelle de l'EERV à 1'700'000 pour 2014.	acceptée	majorité	0	10	Traitée
2013/12	09.11.2013	Espace culturel des Terreaux	Le Synode accorde à l'ECT une subvention de 200'000frs pour la saison 2015-2016, soit de juillet 2015 à juin 2016	acceptée	majorité	1	7	Traitée
2013/13	09.11.2013	Organe de contrôle financier	Le Synode nomme la fiduciaire Staehli SA, à Morrens, comme organe de contrôle financier pour la révision des comptes 2013 de l'EERV. Le contrôle effectué sera un contrôle ordinaire au sens du Code des obligations, suite à la décision du Conseil d'Etat du 19.12.2012.	acceptée	majorité	0	2	Traitée
2013/14	09.11.2013	Organe de contrôle financier	Le Synode renonce à la présence de l'organe de contrôle financier lors de la session synodale où les comptes 2013 seront examinés, sauf litige, violation de dispositions légales ou statutaires, ou refus du Conseil synodal d'obtempérer à un avertissement de l'organe de contrôle financier.	refusée (doit être adopté à l'unanimité selon le CO)	41	19	12	-
2014/01	08.03.2014	Règlement ecclésiastique	Le Synode adopte la modification des articles 163 et 288 du Règlement ecclésiastique.	acceptée	majorité	0	1	Traitée
2014/02	04.04.2014	Règlement ecclésiastique	Le Synode adopte la 1ère lecture sur la révision des articles du règlement ecclésiastique	acceptée	unanimité			Traitée
2014/03	02.05.2014	Formation en théologie CER	Le Synode prend acte des développements relatifs à la formation académique en théologie des futurs pasteurs. Il demande au Conseil synodal d'encourager la CER à poursuivre le travail en cours.	acceptée	majorité	0	5	Traitée
2014/04	02.05.2014	Formation professionnelle CER	Le Synode prend acte des développements relatifs à la formation professionnelle des futurs pasteurs. Il demande au Conseil synodal d'encourager la CER à poursuivre le travail en cours.	acceptée	majorité	0	7	Traitée
2014/05	02.05.2014	Formation professionnelle CER	Le Synode prend acte des développements relatifs à la formation professionnelle des futurs diacres. Il demande au Conseil synodal d'encourager la CER à poursuivre le travail en cours.	acceptée	majorité	0	7	Traitée
2014/06	02.05.2014	CER	Le Synode salue la volonté des Eglises réformées romandes d'harmoniser leurs critères et leurs processus concernant la consécration des pasteurs et des diacres.	acceptée	majorité	11	6	Traitée
2014/07	02.05.2014	Formation professionnelle CER	Le Synode demande au Conseil synodal de le renseigner sur l'évolution des coûts liés à la formation au moment de présenter les budgets, au fur et à mesure de l'entrée en vigueur du nouveau dispositif de formation et plus généralement sur les incidences de la mise en oeuvre de ce dossier.	acceptée	majorité	0	2	Traitée
2014/08	02.05.2014	Grille salariale	Le Synode encourage le Conseil synodal à travailler, dans le cadre de la CCT, à l'élaboration d'une nouvelle grille salariale sans augmentation de la masse salariale globale de l'EERV. Le Synode encourage le Conseil synodal à assumer sa responsabilité sociale d'employeur sans initier une logique de performance et de rentabilité dans l'élaboration du modèle salarial.	acceptée	majorité	2	8	Traitée
2014/09	13.06.2014	Règlement ecclésiastique	Le Synode adopte la 2ème lecture sur la révision des articles du règlement ecclésiastique	acceptée	majorité	2	1	Traitée
2014/10	13.06.2014	Gestion	Le Synode approuve la gestion du Conseil synodal pour l'année 2013	acceptée	majorité	0	1	Traitée
2014/11	13.06.2014	Organisation	Le Synode demande au Conseil synodal de ne mettre à l'ordre du jour des synodes de novembre 2014 à juin 2015 que les objets absolument indispensables à la marche de l'EERV. Le Synode demande que le reste des sessions soit consacré à la réflexion et au discernement sur le thème de l'Evangélisation.	acceptée	majorité	3	19	Traitée
2014/12	13.06.2014	Immobilier	Le Synode autorise le Conseil synodal à démolir le bâtiment propriété de l'EERV et situé à la rue de l'Ecole Céramique 6 à 1022 Chavannes, et à construire deux immeubles à sa place.	acceptée	majorité	0	3	En cours de traitement
2014/13	13.06.2014	Immobilier	Le Synode autorise le Conseil synodal à constituer une cédula hypothécaire de CHF 2'600'000.- sur la parcelle no 167, propriété de l'EERV, à la rue de l'Ecole Céramique 6 à 1022 Chavannes.	acceptée	majorité	0	5	En cours de traitement
2014/14	13.06.2014	Immobilier	Le Synode autorise le Conseil synodal à conclure un emprunt maximum de CHF 2'600'000.- pour les travaux de démolition et de construction à la rue de l'Ecole Céramique 6 à 1022 Chavannes.	acceptée	majorité	0	6	En cours de traitement

2014/15	14.06.2014	Comptes	Le Synode approuve les comptes 2013 de l'EERV qui présentent, globalement : un déficit d'exploitation de 307'660 fr., un déficit de l'exercice de 190'724 fr., un total du bilan de 14'348'175.87 fr., et qui présentent, sans les comptes des régions, un déficit d'exploitation de 427'302 fr., un déficit de l'exercice de 218'169 fr., un total du bilan de 13'110'056.94 fr.	acceptée	majorité	0	2	Traitée
2014/16	14.06.2014	Motion Principe de consultation	Le Synode décide de donner suite à la motion Joux-Orbe n°2 de juin 2013. Il demande au Conseil synodal de lui faire une proposition d'article de règlement ecclésiastique introduisant le principe d'une consultation dans l'EERV, au début de la législature 2014-2019. Il demande que cette modification du règlement ecclésiastique soit étayée par un rapport d'exposé des motifs, présentant les modalités de la consultation dans le sens du présent rapport.	acceptée	majorité	12	5	Traitée
2014/17	14.06.2014	Règlement ecclésiastique	Le Synode accepte les propositions de modifications de toilettage qui ont été indiquées au cours de la troisième lecture.	acceptée	majorité	2	7	Traitée
2014/18	14.06.2014	Règlement ecclésiastique	Le Synode adopte la 3ème lecture sur la révision des articles du règlement ecclésiastique et le Synode adopte les modifications partielles du Règlement ecclésiastique telles que décidées dans sa session ordinaire de juin 2014.	acceptée	majorité	8	11	Traitée
2014/19	14.06.2014	Théologie des ministères	A l'issue du travail synodal sur le dossier de la théologie des ministères, le Synode exprime son immense reconnaissance à l'égard de toutes les personnes engagées dans l'EERV, à commencer par les bénévoles et en incluant les employés et les ministres. Il demande au Conseil synodal de lui soumettre au cours de la prochaine législature des propositions pour reconnaître le ministère exercé par les laïcs et par les ministres non-salariés de l'EERV.	acceptée	majorité	0	2	Traitée
2014/20	08.11.2014	Contributions régionales	Le Synode <u>adopte</u> la table des contributions régionales telle que présentée à la page 18 du budget 2015.	acceptée	majorité	0	1	Traitée
2014/21	08.11.2014	Offrandes générales	Le Synode adopte la liste des offrandes générales pour l'année 2015 telle que présentée à la page 19 du budget 2015 et les recommande aux paroisses, aux aumôneries et aux lieux phares.	acceptée	unanimité			Traitée
2014/22	08.11.2014	Budget	Le Synode adopte le budget 2015 de l'Eglise évangélique réformée de canton de Vaud.	acceptée	majorité	2	6	Traitée
2014/23	08.11.2014	Terre Nouvelle	Le Synode fixe la cible Terre nouvelle de l'EERV à Fr. 1'700'000 pour 2015.	acceptée	majorité	0	6	Traitée
2014/24	08.11.2014	Espace culturel des Terreaux	Le Synode accorde à l'ECT une subvention de Fr. 200'000.- pour la saison 2016-2017, soit du 1er juillet 2016 au 30 juin 2017.	acceptée	majorité (39)	8	15	Traitée
2014/25	08.11.2014	Espace culturel des Terreaux	Le Synode demande au Conseil synodal de lui remettre pour la session synodale de juin 2015 un rapport présentant les mesures d'assainissements que le Conseil de fondation a prises.	acceptée	unanimité			Traitée
2014/26	08.11.2014	Espace culturel des Terreaux	Le Synode approuve la demande du Conseil synodal au Conseil de fondation de l'ECT de réduire l'excédent de charges reportées à un niveau inférieur à 50'000.- francs à la fin de la saison 2015-2016.	acceptée	majorité	1	5	Traitée
2014/27	08.11.2014	Organe de contrôle financier	Le Synode nomme la Fiduciaire Staehli SA à Morrens comme organe de contrôle financier pour la révision des comptes 2014 de l'EERV. Le contrôle effectué sera un contrôle ordinaire au sens du Code des obligations, suite à la décision du Conseil d'Etat du 19.12.2012.	acceptée	majorité	0	1	Traitée
2015/01	14.02.2015	Programme de législation	Le Synode prend acte du document de programme de législation 2014-2019 du Conseil synodal.	acceptée	43	0	12	Traitée
2015/02	14.02.2015	Organisation	Le Synode demande au Conseil synodal de respecter le rythme des lieux d'Eglise dans ce processus.	acceptée	49	2	4	Traitée
2015/03	19.06.2015	Comptes	Le Synode approuve les comptes 2014 de l'Eglise évangélique réformée du Canton de Vaud.	acceptée	majorité	0	1	Traitée
2015/04	20.06.2015	Gestion	Le Synode approuve la gestion du Conseil synodal pour l'année 2014.	acceptée	majorité	0	17	Traitée
2015/05	20.06.2015	Organisation	Le Synode encourage le Conseil synodal à continuer d'entretenir la communication avec tous les lieux d'Eglise, dans une communion confiante et un travail communautaire.	acceptée	majorité	0	4	En cours de traitement
2015/06	20.06.2015	Gestion RH	Le Synode prend acte de la volonté du Conseil synodal de créer un groupe de travail pour revoir le dispositif réglementaire RH et proposer en février 2016 des ajustements.	acceptée	majorité	0	5	Traitée
2015/07	20.06.2015	Planification financière	Le Synode prend acte de la planification financière de la période 2015-2019.	acceptée	unanimité			Traitée
2015/08	19.06.2015	Convention d'exécution	Le Synode ratifie la convention d'exécution des missions exercées en commun pour la période de subventionnement 2015-2019 telle que signée par les Conseils d'Eglise en date du 12 novembre 2014 à Lausanne.	Acceptée	Majorité	0	1	Traitée
2015/09	19.06.2015	Indemnité et remboursement des frais	Le Synode ratifie le § 4.3 de la directive du Conseil synodal sur les indemnités et le remboursement de frais dans le cadre des fonctions électives	Acceptée	Unanimité	0	0	Traitée
2015/10	06.11.2015	Contributions régionales	Le Synode adopte la table des contributions régionales telle que présentée à la page 18 du budget 2016.	acceptée	majorité	0	1	Traitée
2015/11	06.11.2015	Offrandes générales	Le Synode adopte la liste des offrandes générales pour l'année 2016 telle que présentée à la page 19 du budget 2016 avec l'adjonction de la Collecte annuelle de la Réformation à la place de l'offrande pour le fond des bourses pour les étudiants en théologie, et les recommande aux paroisses aux aumôneries et aux lieux phares	acceptée	unanimité			Traitée
2015/12	06.11.2015	Budget	Le Synode adopte le budget 2016 de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud amendé en page 12 au poste 56721 dont le montant est supprimé.	acceptée	majorité	0	3	Traitée
2015/13	06.11.2015	Terre Nouvelle	Le Synode fixe la cible Terre Nouvelle de l'EERV à Fr. 1'700'000 pour 2016	acceptée	majorité	0	2	Traitée
2015/14	06.11.2015	Organe de contrôle financier	Le Synode nomme la Fiduciaire Staehli SA à Morrens comme organe de contrôle financier pour la révision des comptes 2015 de l'EERV.	acceptée	majorité	0	2	Traitée
2015/15	06.11.2015	Espace culturel des Terreaux	Le Synode accorde à l'ECT une subvention de Frs. 200'000.- pour la saison 2017-2018, soit du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018.	acceptée	majorité	4	11	Traitée



2016/01	05.03.2016	Journal romand	Le Synode prend acte avec reconnaissance du projet de nouveau journal romand Réformés et il en ratifie la charte rédactionnelle et invite ses délégués de l'assemblée des associées à proposer des modifications à la charte dans le sens de ses débats.	acceptée	majorité	6	5	Traitée
2016/02	05.03.2016	Journal romand	Le Synode décide d'adhérer à la société CER Médias réformés Sàrl.	acceptée	majorité	1	1	Traitée
2016/03	05.03.2016	Journal romand	Le Synode demande au CS de prendre toutes les mesures nécessaires pour effectuer le passage du journal <i>bonne nouvelle</i> au journal <i>Réformés</i> .	acceptée	majorité	1	3	Traitée
2016/04	18.06.2016	Comptes 2015	Le Synode approuve les comptes 2015 de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud.	acceptée	majorité	0	0	Traitée
2016/05	09.09.2016	Gestion	Le Synode approuve la gestion du Conseil synodal pour l'année 2015	acceptée	majorité	1	3	Traitée
2016/06	09.09.2016	Gestion et communicatoin	Le Synode demande au Conseil synodal de réfléchir à ce qui peut améliorer la communication administrative et de le mettre en œuvre.	acceptée	majorité	0	18	En cours de traitement
2016/07	05.11.2016	Ratification de la convention collective de travail	Le Synode ratifie la Convention collective de travail.	acceptée	majorité	0	5	Traitée
2016/08	05.11.2016	Contributions régionales	Le Synode adopte la table des contributions régionales telle que présentée à la page 18 du budget 2017.	acceptée	majorité	0	4	Traitée
2016/09	05.11.2016	Offrandes générales	Le Synode adopte la liste des offrandes générales pour l'année 2017 telle que présentée à la page 19 du budget 2017 et les recommande aux paroisses, aux aumôneries et aux lieux phares.	acceptée	majorité	23	4	Traitée
2016/10	05.11.2016	Budget	Le Synode adopte le budget 2017 de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud réduit, indépendamment des charges salariales, de CHF 300'000. Il charge le Conseil synodal de décider des coupes à effectuer, et d'en informer le Synode lors de la session de relevé de décembre.	acceptée	majorité	17	5	Traitée
2016/11	05.11.2016	Cible Terre Nouvelle	Le Synode fixe la cible Terre Nouvelle de l'EERV à 1'700'000 CHF pour 2017.	acceptée	majorité	1	5	Traitée
2016/12	05.11.2016	Nomination de l'organe de contrôle financier	Le Synode nomme la Fiduciaire Staehli SA à Morrens comme organe de contrôle financier pour la révision des comptes 2016 de l'EERV.	acceptée	majorité	20	8	Traitée
2016/13	05.11.2016	Subvention à l'Espace culturel des Terreaux pour la saison 2018-2019	Le Synode accorde à l'ECT une subvention de 200'000 CHF pour la saison 2018-2019, soit du 1er juillet 2018 au 30 juin 2019.	acceptée	majorité	4	6	Traitée
2016/pour info	10.12.2016	Règlement ecclésiastique	Le Synode adopte la 1ère lecture sur la révision des articles du règlement ecclésiastique et du règlement général d'organisation	acceptée	unanimité	0	0	
2016/14	10.12.2016	Clé de répartition des contributions	Le Synode demande au Conseil synodal de compléter son rapport dans le sens du débat d'ici la session du mois de juin	acceptée	unanimité	0	0	En cours de traitement
2016/pour info	10.12.2016	Règlement ecclésiastique	Le Synode adopte la 2ème lecture sur la révision des articles du règlement ecclésiastique et du règlement général d'organisation	acceptée	majorité	0	1	
2016/pour info	10.12.2016	Règlement ecclésiastique	Le Synode adopte la 3ème lecture sur la révision des articles du règlement ecclésiastique et du règlement général d'organisation	acceptée	majorité	0	1	
2017/01	16.06.2017	Comptes 2016	Le Synode approuve les comptes 2016 de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud.	acceptée	majorité	0	5	Traitée
2017/02	16.06.2017	Gestion	Le Synode approuve la gestion du Conseil synodal pour l'année 2016.	acceptée		7	12	Traitée
2017/03	16.06.2017	Gestion	« Le Synode demande au Conseil synodal de mettre très clairement dans ses futurs rapports, et ceci jusqu'à la fin de la législature, les objectifs qu'il s'est fixés pour l'année relatifs à son programme, ainsi que les moyens utilisés pour les atteindre et enfin les résultats obtenus. »	acceptée		1	15	Non traitée
2017/04	16.06.2017	Gestion	Le Synode demande au Conseil synodal que le suivi des décisions D 2015/02, D2015/05 et D2016/06 soient mis « en cours de traitement » et non « traitée ».	acceptée		0	9	Traitée
2017/05	17.06.2017	Politique immobilière	Le Synode prend acte du rapport à propos de la Politique immobilière de l'EERV présentée par le Conseil synodal.	acceptée	majorité	3	5	Traitée
2017/06	17.06.2017	Enfance, Jeunesse, Evangile	Le Synode prend acte du chantier Enfance, Jeunesse et Evangile, tel que décrit dans le rapport.	acceptée	majorité	2	5	Traitée
2017/07	17.06.2017	Enfance, Jeunesse, Evangile	Durant l'activation du chantier <i>Enfance, Jeunesse et Evangile</i> , le Synode autorise les acteurs de la catéchèse à s'éloigner du dispositif <i>Chemins de vie et de foi</i> tel que décrit dans le tableau "dispositif <i>Chemins de vie et de foi</i> ".	acceptée	majorité	0	3	Traitée
2017/08	17.06.2017	Enfance, Jeunesse, Evangile	Le Synode demande que le chantier Enfance, jeunesse, Evangile figure à l'ordre du jour de la session de mars 2019.	acceptée	majorité	0	3	Traitée
2017/09	03.11.2017	Budget	Le Synode adopte la table des contributions régionales telle que présentée à la page 18 du budget 2018.	acceptée	majorité	1	14	Traitée

2017/10	03.11.2017	Budget	Le Synode adopte la liste des offrandes générales des paroisses, des aumôneries et des lieux phares pour l'année 2018 telle que présentée à la page 19 du budget 2018 et les leur recommande.	acceptée	majorité	0	2	Traitée
2017/11	04.11.2017	Budget	Le Synode adopte le budget 2018 de l'Eglise évangélique réformée de canton de Vaud amendé comme suit : page 30, SLE une diminution de 36'000.- qui fait passer les charges de SLE de 87'800.- à 51'800.-.	acceptée	majorité	11	12	Traitée
2017/12	04.11.2017	Budget	Le Synode fixe la cible Terre Nouvelle de l'EERV à CHF 1'700'000 pour 2018.	acceptée	majorité	0	3	Traitée
2017/13	04.11.2017	Nomination de l'organe de contrôle financier	Le Synode nomme la fiduciaire Staehli SA à Morrens comme organe de contrôle financier de l'EERV et lui confie le contrôle ordinaire des comptes 2017 de l'EERV.	acceptée	majorité	0	1	Traitée
2017/14	04.11.2017	Notre Père	Malgré son mécontentement sur le processus qui a été engagé unilatéralement sur la modification du Notre Père, le Synode demande au Conseil synodal de transmettre à la conférence des évêques suisses sa volonté de poursuivre à l'avenir un processus œcuménique aussi constructif que possible et source d'une plus grande communion entre nos Eglises	acceptée	majorité	2	2	Traitée
2017/15	04.11.2017	Politique immobilière	Le Synode autorise le principe de la vente de la partie est de la parcelle 6299 sise à l'Avenue de Rumine 62.	acceptée	unanimité			En cours de traitement
2017/16	04.11.2017	Maison de la diaconie	Sans se prononcer ni sur le statut de ce lieu, ni sur le budget de fonctionnement, ni sur la dotation ministérielle, le Synode est favorable au projet d'une maison de la diaconie	acceptée	majorité	0	5	En cours de traitement
2017/17	04.11.2017	Maison de la diaconie	Le Synode demande au Conseil synodal de mener des négociations notamment avec la municipalité de la ville de Lausanne afin de lui présenter un plan de financement des transformations du bâtiment puis de son exploitation.	acceptée	majorité	0	2	En cours de traitement
2018/00	09.03.2018	Dotations	Refrus de l'entrée en matière sur le dossier	-		27	47	2
2018/01	15.06.2018	Comptes 2017	Le Synode approuve les dotations aux fonds comme suit : Dotation au Fonds CF Solidarité CHF 1'120.- Dotation au Fonds CF Nouveaux projet CHF 1'230.- Dotation au Fonds Immeuble Chavannes CHF 1'457'042.- Dotation au Fonds l'Étincelle CHF 43'478.- Et les Prélèvements de fonds comme suit : Prélèvement Fonds Cheseaux CHF 10'250.- Prélèvement Fonds CF Solidarité CHF 860.- Prélèvement Fonds Terre Nouvelle CHF 609.- Prélèvement Fonds Solidarité protestante CHF 6'980.- Prélèvement fonds Immeuble Chavannes CHF 130'889.-	acceptée	majorité	0	0	Traitée
2018/02	15.06.2018	Comptes 2017	Le Synode affecte CHF 476'620.- au Fonds de solidarité pour les contributions des paroisses, en vue d'alléger le montant des contributions 2018 des Régions et paroisses.	acceptée	majorité	0	0	Traitée
2018/03	15.06.2018	Comptes 2017	Le Synode affecte CHF 445'709.- au capital de l'EERV.	acceptée	majorité	0	0	Traitée
2018/04	15.06.2018	Comptes 2017	Le Synode approuve les comptes 2017 de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud.	acceptée	majorité	0	0	Traitée
2018/05	16.06.2018	Création d'une fondation immobilière	Le Synode prend acte du projet de statuts de la Fondation immobilière de l'EERV, créée pour gérer le parc immobilier de l'EERV. Il demande au CS de lui soumettre à ratification la version définitive lors de la session d'automne 2018	acceptée	majorité	0	4	Traitée
2018/06	16.06.2018	Création d'une fondation immobilière	Le Synode autorise le Conseil synodal à transférer le solde du <i>fonds immeuble Chavannes</i> de l'EERV à la Fondation immobilière de l'EERV.	acceptée	34	14	14	En cours de traitement
2018/07	16.06.2018	Création d'une fondation immobilière	Le Synode autorise le Conseil synodal à transférer à la Fondation immobilière de l'EERV le bien immobilier sis à Rue Ecole de Céramique 6, 1022 Chavannes-près-Renens.	acceptée	38	12	13	En cours de traitement
2018/08	16.06.2018	Création d'une fondation immobilière	Le Synode mandate le Conseil synodal pour préparer le transfert des autres biens de l'EERV et le soumettre au Synode pour autorisation.	acceptée	majorité	10	15	En cours de traitement
2018/09	16.06.2018	ECT	Le Synode accorde à l'ECT une subvention annuelle de CHF 275'000 pour les saisons 2019-2020 et 2020-2021, soit du 1er juillet 2019 au 30 juin 2021.	acceptée	majorité	4	8	En cours de traitement
2018/10	16.06.2018	Gestion 2017	Le Synode approuve la gestion du Conseil synodal pour l'année 2017.	acceptée	majorité	0	6	Traitée

2018/11	16.06.2018	Gestion 2017	Au vu de la situation, la Commission de gestion invoque l'art 62 C /ter du RE et demande au Synode de pouvoir « Exercer son mandat sur l'année en cours » avec le droit d'investiguer et de suivre dès aujourd'hui la gestion du Conseil synodal en matière RH. La décision correctement formulée aurait dû être "Au vu de la situation et selon l'article 62 dernier alinéa du RE, le Synode charge la Commission de gestion d'exercer son mandat sur l'année en cours, avec le droit d'investiguer et de suivre dès aujourd'hui la gestion du Conseil synodal en matière de ressources humaines (RH)."	acceptée	majorité	1	6		Traitée
2018/12	21.09.2018	Rapport sur la motion « Pour un rapport participatif et fédérateur sur les dotations »	Le Synode prend acte du rapport du Conseil synodal sur la motion intitulée « Pour un rapport participatif et fédérateur sur les dotations » adoptée par le Synode dans sa session ordinaire des 15 et 16 juin 2018.	acceptée	majorité		0	0	Traitée
2018/13	21.09.2018	Rapport sur la motion « Pour un rapport participatif et fédérateur sur les dotations »	A l'exception du principe de la disponibilité obligatoire de chaque candidat présenté par le Synode à toutes les dates préfixées par le Conseil synodal, le Synode valide le processus proposé en réponse à la motion intitulée « Pour un rapport participatif et fédérateur sur les dotations » et charge le Conseil synodal de sa mise en œuvre.	acceptée	majorité		0	2	Traitée
2018/14	21.09.2018	Rapport sur la motion « Pour une consultation des paroisses et des régions dans le rapport sur les dotations »	Le Synode renonce à une consultation formelle des paroisses et Régions en vue du rapport sur les enveloppes de dotations qui lui sera soumis en mars 2019.	rejetée	13	majorité		4	Traitée
2018/15	21.09.2018	Rapport sur la motion « Pour une consultation des paroisses et des régions dans le rapport sur les dotations »	Le Synode charge le Conseil synodal d'organiser, à l'intention du groupe de travail, une consultation de toutes les paroisses et Régions conforme à ce qui est prévu par le texte de la motion déposé et voté (avec les 5 questions explicitées) par le Synode en juin 2018, avec un délai de réponse au 15 novembre 2018.	acceptée	25		13	quelques	Traitée
2018/ pour info	02.11.2018	Règlement ecclésiastique	Le Synode adopte la 1ère lecture sur la révision des articles 29 et 31 du règlement ecclésiastique.	acceptée	unanimité		0	0	Traitée
2018/ pour info	02.11.2018	Règlement ecclésiastique	Le Synode adopte la 1ère lecture sur la révision de l'article 157 du règlement ecclésiastique.	acceptée	majorité		4	8	Traitée
2018/ pour info	03.11.2018	Règlement ecclésiastique	Le Synode adopte la 1ère lecture sur la révision de l'article 221 du règlement ecclésiastique.	acceptée	majorité		4	4	Traitée
2018/16	03.11.2018	Budget 2019	Le Synode adopte la table des contributions régionales telle que présentée à la page 18 du budget 2019.	acceptée	majorité		0	3	Traitée
2018/17	03.11.2018	Budget 2019	Le Synode adopte la liste des offrandes générales des paroisses, des aumôneries et des lieux phares pour l'année 2019 telle que présentée à la page 19 du budget 2019 et les leur recommande.	acceptée	majorité		1	0	Traitée
2018/18	03.11.2018	Budget 2019	Le Synode adopte le budget 2019 de l'Eglise évangélique réformée du Canton de Vaud amendé comme suit : p. 40, COER une augmentation des charges de fr. 30'400 qui fait passer les charges du COER de fr. 40'000 à fr. 70'400.	acceptée	majorité		0	3	Traitée
2018/19	03.11.2018	Budget 2019	Le Synode fixe la cible Terre Nouvelle de l'EERV à fr. 1'700'000 pour 2019.	acceptée	majorité		0	3	Traitée
2018/20	03.11.2018	Nomination de l'organe de contrôle financier	Le Synode nomme la fiduciaire Staehli SA à Morrens comme organe de contrôle financier de l'EERV et lui confie le contrôle ordinaire des comptes 2018 de l'EERV.	acceptée	majorité		0	3	Traitée
2018/21	03.11.2018	CER	Le Synode ratifie les statuts de la CER.	acceptée	majorité		1	4	Traitée
2018/ pour info	03.11.2018	Règlement ecclésiastique	Le Synode adopte la 2ème lecture sur la révision des articles 29 et 31 du règlement ecclésiastique.	acceptée	unanimité		0	0	Traitée
2018/22	03.11.2018	Fondation immobilière	Le Synode ratifie les statuts de la Fondation immobilière.	acceptée	majorité		6	11	Traitée
2018/ pour info	03.11.2018	Règlement ecclésiastique	Le Synode adopte la 2ème lecture sur la révision de l'article 157 du règlement ecclésiastique.	acceptée	majorité		1	3	Traitée
2018/ pour info	13.12.2018	Règlement ecclésiastique	Le Synode adopte la 2ème lecture sur la révision de l'article 221 du règlement ecclésiastique.	acceptée	majorité		4	quelques	Traitée

2018/23	13.12.2018	Conseil synodal	Le Synode demande au Conseil synodal de lui communiquer en mars 2019 les mesures prises pour améliorer la collaboration à la Maison des Cèdres, au sein du Conseil synodal et avec les Offices.	acceptée	majorité	3	3	Traitée																																		
2018/24	13.12.2018	Conseil synodal	Le Synode demande au Conseil synodal de lui préciser le rôle et les compétences attendues de chaque Conseiller synodal en tant que répondant de son dicastère, et de lui communiquer ces données en mars 2019.	acceptée	majorité	13	6	Traitée																																		
2019/ pour info	08.03.2019	Règlement ecclésiastique	Le Synode adopte la 1ère lecture sur la révision des articles 150 et 288 du Règlement ecclésiastique	acceptée	majorité	0	1	Traitée																																		
2019/ pour info	08.03.2019	Règlement ecclésiastique	Le Synode adopte la 2ème lecture sur la révision des articles 150 et 288 du Règlement ecclésiastique	acceptée	unanimité			Traitée																																		
2019/ pour info	08.03.2019	Règlement ecclésiastique	Le Synode adopte la 3ème lecture sur la révision de l'article 221 du règlement ecclésiastique	acceptée	31	20	11	Traitée																																		
2019/01	09.03.2019	Dotations	En regard de la Convention de subventionnement pour les années 2020 à 2024, le Synode adopte la répartition suivante des enveloppes de dotations au sens de l'article 193 du Règlement ecclésiastique : <table border="1" data-bbox="472 359 1447 539"> <thead> <tr> <th>π</th> <th>Régions, paroisses-et-PLA</th> <th>S&amp;Oπ</th> <th>Admin.π</th> <th>MiCoπ</th> <th>CSπ</th> <th>Dotationπ</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Dotations-2018π</td> <td>164π</td> <td>14,5</td> <td>11,5π</td> <td>26π</td> <td>4π</td> <td>220π</td> </tr> <tr> <td>Déplacement-EMSπ</td> <td>158,5π</td> <td></td> <td>26π</td> <td>31,5π</td> <td>4π</td> <td>220π</td> </tr> <tr> <td><b>Proposition-GTπ</b></td> <td><b>145π</b></td> <td></td> <td><b>23π</b></td> <td><b>31,5π</b></td> <td><b>3,5π</b></td> <td><b>203π</b></td> </tr> <tr> <td>%π</td> <td>-8,5%π</td> <td></td> <td>-11,5%π</td> <td>0%π</td> <td>12,5%π</td> <td>π</td> </tr> </tbody> </table>	π	Régions, paroisses-et-PLA	S&Oπ	Admin.π	MiCoπ	CSπ	Dotationπ	Dotations-2018π	164π	14,5	11,5π	26π	4π	220π	Déplacement-EMSπ	158,5π		26π	31,5π	4π	220π	<b>Proposition-GTπ</b>	<b>145π</b>		<b>23π</b>	<b>31,5π</b>	<b>3,5π</b>	<b>203π</b>	%π	-8,5%π		-11,5%π	0%π	12,5%π	π	acceptée	majorité	5	7
π	Régions, paroisses-et-PLA	S&Oπ	Admin.π	MiCoπ	CSπ	Dotationπ																																				
Dotations-2018π	164π	14,5	11,5π	26π	4π	220π																																				
Déplacement-EMSπ	158,5π		26π	31,5π	4π	220π																																				
<b>Proposition-GTπ</b>	<b>145π</b>		<b>23π</b>	<b>31,5π</b>	<b>3,5π</b>	<b>203π</b>																																				
%π	-8,5%π		-11,5%π	0%π	12,5%π	π																																				
2019/02	09.03.2019	Cogest	Au vu de la situation et selon l'article 62 dernier alinéa du RE, le Synode charge la Commission de gestion d'exercer son mandat sur le premier semestre de l'année en cours, avec le droit d'investiguer et de suivre dès aujourd'hui la gestion du Conseil synodal.	acceptée	majorité	19	2																																			
2019/03	09.03.2019	Dotations	Le Synode charge le Conseil synodal de prendre les mesures nécessaires pour une application des enveloppes de dotations fixées par le Synode à l'été 2020. Le Conseil synodal de la prochaine législature aura pour mission de restructurer les offices et les services et, si besoin, de procéder à la mutation des personnes.	acceptée	35	33	2																																			
2019/04	09.03.2019	Dotations	Le Synode décide que la différence entre le nombre de postes financés par la subvention et celui des enveloppes de dotations fixées par lui peut être attribuée par le Conseil synodal sous forme de mandats pour accompagner le changement à tous les niveaux de l'Eglise.	acceptée	majorité	1	2																																			
2019/05	09.03.2019	Dotations	Le Synode demande au Conseil synodal de mettre sur pied un programme d'accompagnement des conseils et Régions visant à les familiariser avec les principes généraux indiqués au point 9 de son rapport et à promouvoir ainsi une culture du travail en équipe et de solidarités entre et au sein de chaque niveau de l'EERV	acceptée	majorité	1	3																																			
2019/06	09.03.2019	Dotations	Le Synode charge le Conseil synodal de : - développer une culture de l'appel en Eglise ; - prendre des mesures de reconnaissance du bénévolat en Eglise ; - prendre des mesures pour la formation des laïques bénévoles engagés au service de la mission de l'Eglise, notamment dans les domaines de la catéchèse, de la gouvernance et de la vie communautaire ; - évaluer l'engagement actuel des animateurs d'Eglise ; - développer et documenter l'engagement des animateurs d'Eglise ; - proposer ou reconnaître des formations ad hoc de laïques salariés pour l'accomplissement des missions de l'EERV et de promouvoir l'engagement de nouveaux animateurs d'Eglise.	acceptée	38	20	quelques																																			
2019/07	09.03.2019	Dotations	Le Synode charge les conseils régionaux d'attribuer les postes de la dotation de la Région aux missions à effectuer dans le respect - des quatre domaines d'activités dans lesquels l'EERV est appelée à accomplir sa mission au service de tous selon l'article 4 du RGO ; - et des mandats donnés par le CS en application de l'article 76 du RE et en fonction du programme de législation.	acceptée	31	19	10																																			
2019/08	09.03.2019	Dotations	Le Synode autorise les conseils régionaux à déléguer à l'échelon cantonal certaines tâches régionales sous forme de mandats, avec un pourcentage de leur dotation à négocier.	acceptée	unanimité																																					
2019/ pour info	09.03.2019	Règlement ecclésiastique	Le Synode adopte la 1ère lecture sur la révision des articles 58, 19, 43, 163, 164, 165, 165 bis, 165 ter, 54, 55 et 158 du Règlement ecclésiastique	acceptée	(voté en 4 parties)																																					
2019/ pour info	09.03.2019	Règlement ecclésiastique	Le Synode adopte la 1ère lecture sur la révision de l'article 179 du Règlement ecclésiastique	acceptée	unanimité																																					
2019/09	09.03.2019	Conseil synodal	Le Synode demande au Conseil synodal de lui proposer un nouvel alinéa 3 du point 4.3 de cette directive au début de la prochaine législature	acceptée	majorité	0	4																																			





## Liste des résolutions du Synode

	<b>Date</b>	<b>Thème</b>	<b>Résolution</b>	<b>Résultat</b>	<b>Voix pour</b>	<b>Voix contr</b>	<b>Abstentions</b>	<b>Suivi</b>
2010/01	11.06.2010	Rapport annuel	Le Conseil Synodal présente un rapport annuel consistant en un document distinct du rapport d'activités et comprenant des éléments d'analyse et des réflexions prospectives.	acceptée	majorité	1	4	
2012/01	15.06.2012	Rapport de gestion	Le Synode demande au Conseil synodal de présenter un récapitulatif des résolutions et des décisions dans son rapport de gestion. Ce récapitulatif est discuté entre le Conseil synodal et la commission de gestion avant la publication du rapport annuel.	acceptée	majorité	1	4	
2012/02	03.11.2012	Rite pour couples partenariés	Le Synode adopte le principe d'un rite pour les couples de même sexe au bénéfice d'un partenariat enregistré au sens de la loi. Le Synode demande au Conseil synodal de proposer un choix de diverses formes de rite avant la fin de la législature, afin qu'il puisse se déterminer.	acceptée	59	9	7	
2013/01	02.03.2013	Formation pastorale	En accord avec la Concorde de Leuenberg et les recommandations de la FEPS, le Synode décide de maintenir l'exigence d'une formation académique en théologie de niveau master pour le pastorat.	acceptée	majorité	0	1	
2013/02	02.03.2013	Consécration	En accord avec la Concorde de Leuenberg et les recommandations de la FEPS, le Synode décide de marquer synodalement l'accession au pastorat par la consécration.	acceptée	majorité	0	5	
2013/03	02.03.2013	Théologie des ministères	En accord avec la Concorde de Leuenberg et les recommandations de la FEPS, le Synode décide de reconnaître sous le terme de pastorat le ministère de la Parole et des sacrements indispensable au ministère de l'Eglise.	acceptée	40	14	13	
2013/04	02.03.2013	Théologie des ministères	Le Synode décide de reconnaître, sous le terme de diaconat, un ministère de communion et de service indispensable au ministère de l'Eglise.	acceptée	majorité	0	7	
2013/05	02.03.2013	Théologie des ministères	Le Synode décide de reconnaître, sous le terme générique de diacre, d'autres professions exercées au service du ministère de l'Eglise.	acceptée	majorité	1	10	
2013/06	02.03.2013	Théologie des ministères	Le Synode décide de marquer à terme l'accession au diaconat par un acte liturgique de reconnaissance synodale de ministère.	acceptée	37	12	10	
2013/07	02.03.2013	Théologie des ministères	Des exceptions restent possibles, ponctuelles et limitées, pour l'engagement de laïcs par des paroisses, des régions ou autres lieux d'Eglise, en lien avec l'ORH.	acceptée	majorité	0	10	
2013/08	02.03.2013	Délégation pastorale	La délégation pastorale demeure et doit être redéfinie.	acceptée	majorité	0	2	

2013/09	22.06.2013	Règlement ecclésiastique	Le Synode adopte les modifications partielles du Règlement ecclésiastique telle que décidées dans sa session de juin 2013	acceptée	majorité	8	-*	
2013/10	20.09.2013	Homosexualité	sur le thème de l'accueil des homosexuels, de leur accession au ministère au sein de l'EERV, et d'un acte liturgique pour les partenaires enregistrés, le Synode déclare ce qui suit : « Il existe au sein de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud, comme au sein d'autres Eglises, des manières différentes de considérer l'homosexualité au plan biblique, éthique ou théologique. Ces différences de conviction sont parfois vives et conduisent à des tensions. Néanmoins, ces divergences sur ce point particulier ne devraient pas remettre en cause la foi commune et la fidélité au Christ, Seigneur et sauveur. Le Synode invite les membres de l'EERV à cultiver la communion fraternelle et à s'unir dans la	acceptée	majorité	0	3	
2013/11	21.09.2013	Rite pour couples partenariés	Attache à la conception du mariage défini comme l'union d'un homme et d'une femme et considérant la différence entre le mariage et le partenariat enregistré, le Synode décide de donner suite à sa résolution (2012/02) de novembre 2012 en inscrivant l'existence et la spécificité d'un rite pour partenaires enregistrés dans le Règlement ecclésiastique. Il demande au CS de lui présenter un rapport sur la mise en œuvre de ce nouveau rite en temps utile.	acceptée	48	5	9	
2016/01	05.03.2016	Journal romand	Le Synode décide de remplacer le journal <i>bonne nouvelle</i> par <i>Réformés</i> .	acceptée	majorité	4	5	
2016/02	05.03.2016	Journal romand	Le Synode décide que la représentation de l'EERV au sein de l'AG de <i>CER Médias réformés Sàrl</i> est formée de cinq personnes élues par le Synode et de cinq personnes désignées par le CS. L'élection et la désignation ont lieu au début de chaque législature.	acceptée	majorité	1	2	
2016/03	10.12.2016	Clé de répartition des contributions	Le Synode demande aux Conseils régionaux de communiquer chaque année au Conseil synodal les comptes des paroisses nécessaires à la statistiques des revenus	acceptée	majorité	0	3	



2017/01	17.06.2017	nouvelle clef des Contributions	<p>Le Synode demande au Conseil synodal de lui soumettre à l'avenir une répartition des contributions des régions incluant les principes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La répartition est établie au prorata du nombre total de réformés déclarés.</li> <li>- Dans le but de limiter la part de la contribution cantonale dans les budgets paroissiaux où elle serait trop importante, un fonds de solidarité est établi entre toutes les paroisses. Il est mis à disposition du Conseil synodal pour aider les paroisses en difficultés.</li> <li>- Les paroisses bénéficiaires de ces aides devront alors s'engager à entrer dans un processus visant à améliorer leur situation financière.</li> <li>- Les assemblées régionales restent libres d'établir une solidarité interne à leur Région. □</li> </ul>	acceptée	majorité	0	9	
2017/02	04.11.2017	Notre Père	Le Synode invite tous les lieux d'Eglise à utiliser la nouvelle traduction du « Notre Père » dans la liturgie dès Pâques 2018.	acceptée	majorité (36)	25	5	
2018/01	15.06.208	Comptes 2017	Le Synode demande au CS de lui présenter à l'avenir le Résultat annuel avant mouvements de fonds et de provisions non budgétisées et de soumettre à l'approbation formelle du Synode les dotations et prélèvements aux fonds et aux provisions ainsi que l'affectation du bénéfice pour la couverture du déficit.	acceptée	majorité	0	1	
2018/02	15.06.2018	Contributions des Régions et des paroisses	Le Synode fixe le montant total des contributions des Régions et paroisses au 10% de la part EERV de la subvention de l'Etat de l'année précédente.	acceptée	majorité	1	0	

2018/03	15.06.2018	Contributions des Régions et des paroisses	<p>Le Synode demande au Conseil Synodal de lui soumettre chaque année une répartition des contributions des Régions incluant les principes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la répartition est établie au prorata du nombre total de réformés déclarés.</li> <li>- Les Assemblées régionales sont libres d'établir une solidarité interne à leur Région.</li> <li>- Les Régions et paroisses alimentent librement le Fonds de solidarité pour les contributions des paroisses.</li> <li>- Au Synode de juin, le montant du fonds de solidarité pour les contributions des paroisses au bouclage de l'année précédente est utilisé pour diminuer le montant total des contributions des Régions et des paroisses de l'année</li> </ul>	acceptée	majorité	5	3	
2018/04	16.06.2018	Création d'une fondation immobilière	Le Synode demande au CS de lui remettre annuellement les comptes de la Fondation immobilière de l'EERV.	acceptée	majorité	0	0	
2019/01	14.06.2019	Comptes 2018	Au moment des comptes, le Synode demande au Conseil synodal de lui soumettre pour approbation formelle - l'affectation du bénéfice ou la couverture du déficit ; - Tout mouvement sur Fonds non-budgetisé de fr. 30'000, sont exclus les dons ou collectes affectés. Cette résolution annule et remplace la résolution 2018/01.	acceptée	majorité	0	1	

## Liste des motions (dès le 21 juin 2013)

	<b>Date</b>	<b>Motion</b>	<b>Décision</b>	<b>Classer sans suite</b>	<b>Renvoyer directement</b>	<b>Faire étudier par</b>	<b>Transformer en</b>	<b>Suivi</b>
2013/01	22.06.2013	Le Synode décide d'une consultation des membres de l'EERV, par ses assemblées et organes élus avant d'inscrire dans le règlement ecclésiastique un rite pour les couples de même sexe, partenariés selon la loi	Classement sans suite	43	5	1	4	Traité
2013/02	22.06.2013	Par une modification du règlement ecclésiastique, le Synode met en place une procédure de consultation large des assemblées et organes élus de l'EERV sur les questions qui touchent à l'identité de l'Eglise	Etude par commission nommée par le bureau du Synode	4	0	Majorité	0	En cours de traitement
2015/01	20.06.2015	Le Synode demande au Conseil synodal de repenser la répartition des contributions, de telle sorte que toutes les paroisses puissent conserver de leurs ressources annuelles ce qui est nécessaire à leur ménage courant. Dans cette perspective, le Synode propose notamment les pistes suivantes : <input type="checkbox"/> L'ajout de critères supplémentaires au seul critère du nombre de paroissiens protestants pour calculer la clé de répartition (par exemple tenir compte du revenu des capitaux, du rendement des immeubles, etc.) ; <input type="checkbox"/> la détermination d'un pourcentage maximum de la contribution des paroisses par rapport à ce qu'elles encaissent (par exemple 40%) ; <input type="checkbox"/> la détermination d'un montant minimum annuel (minimum vital) de ressources inexigible qui tienne compte des besoins réels (ce minimum pourrait être déterminé sur la base des dépenses annuelles des cinq dernières années et régulièrement réexaminé); <input type="checkbox"/> ou toute autre piste qui permette d'atteindre l'objectif fixé	Renvoi au Conseil synodal	0	40	28	0	En cours de traitement
2015/02	07.11.2015	Le Synode de l'EERV, au vu de la pétition «Pour la sauvegarde de la Création», signée par plus de 500 personnes, adressée aux autorités de l'Eglise, considérant la gravité des problèmes posés par la rapide détérioration de la Création sous l'effet de l'activité irresponsable des hommes motivée par l'appât du gain, indépendamment de considérations éthiques et environnementales, constatant que l'urgence de ces problèmes s'est imposée récemment et que leur gravité n'est plus sérieusement contestée, persuadé que la vocation d'amour et de service des Eglises est aussi un appel à s'engager résolument pour la sauvegarde de la Création et la protection de l'humanité, et ainsi à «témoigner de l'Evangile en parole et en actes» (chiffre 5 des Principes constitutifs), demande au Conseil synodal de : - placer la sauvegarde de la Création parmi ses préoccupations prioritaires en l'incluant explicitement au Programme de législation, - promouvoir une campagne d'information et de sensibilisation au sein de l'EERV, - inciter les ministres et particulièrement ceux qui s'occupent de la jeunesse à donner de l'importance à notre responsabilité écologique dans l'enseignement, la prédication, les études bibliques, et de toute autre manière, - proposer aux lieux d'Eglise, aux Eglises sœurs dans notre canton et au-delà, aux politiques, aux autres partenaires de la société civile et à chacun le lancement d'actions concrètes et significatives, - accroître les moyens humains et pécuniaires mis à la disposition de la structure Eglise-environnement de l'EERV. Pour cela ouvrir	Transformation en postulat	19	0		25	Traitée en tant que motion
							22	

2017/01	04.03.2017	L'Assemblée régionale de la Région 8 « La Broye » attire l'attention du Synode sur le fait que le système en vigueur pour la répartition des contributions obligatoires demandées par l'EERV aux paroisses par le truchement des Régions doit être modifié. Même si l'exigence totale est bloquée depuis plusieurs années, le montant à verser est en constante augmentation dans les Régions où la diminution du nombre de protestants est moins importante que la diminution moyenne cantonale. La Région 8 invite le Conseil synodal à mettre tout en œuvre pour qu'un nouveau système puisse être adopté par le Synode pour le budget 2018. La Région 8 sait qu'une procédure est en cours sur cet objet. Elle ne cherche en aucun cas à l'influencer. Elle souhaite simplement l'entrée en vigueur d'une nouvelle procédure pour 2018. <del>déjà</del>	Renvoi au Conseil synodal		Unanimité			Traitée
M2018/01	15.06.2018	Pour une consultation des paroisses et des régions dans le rapport sur les dotations Conformément à l'art. 143 RE, le Synode charge le Conseil synodal de lui présenter un projet de décision prévoyant que le nouveau rapport sur les dotations intègre le résultat d'une consultation des paroisses et des régions de l'EERV portant sur les points suivants : 1) le regroupement paroissial dans votre région vous convient-il ? Sinon, pour quels motifs ? 2) Quelles sont les missions ou compétences que votre paroisse délègue ou souhaite déléguer à la région (compte tenu de votre réponse au point 1) ? Quelles sont celles qu'elle accomplit ou désire accomplir elle-même ? / S'agissant des régions, quelles sont les missions ou compétences que votre région délègue ou souhaite déléguer au canton ? Quelles sont celles qu'elle accomplit ou désire accomplir elle-même ? 3) Quelle modification d'EPT ministériels votre paroisse a-t-elle subie depuis 2008 ? Quels effets en ont découlé ? 4) Comment votre paroisse s'engage-t-elle à redéfinir sa mission au service de tous ? Et quels en sont les fruits ? A-t-elle développé des activités nouvelles, des projets innovants ? A-t-elle renoncé à certains événements, manifestations, activités ? 5) Comment les collaborations inter-paroissiales et régionales se développent-elles ? Et, selon quels modèles ?	Renvoi au Conseil synodal	28	33 (4 bulletins nuls et 0 blanc)			Traitée
M2018/02	16.06.2018	Pour un rapport participatif et fédérateur sur les dotations Conformément à l'art. 143 RE, le Synode demande au Conseil synodal de présenter un projet de décision prévoyant que le groupe de travail chargé d'élaborer le rapport à venir sur les dotations sera composé de personnes désignées par le CS et de représentants élus par le Synode. Le bon sens veut que les membres de ce groupe de travail soient représentatifs des différents lieux d'Eglise de l'EERV, auxquels devraient être associés des délégués représentant l'Etat et la Faculté de théologie et de science des religions de l'Unil.	Renvoi au Conseil synodal	26	31 (6 abstentions)			Traitée

## Liste des postulats

No postulat	Date	Postulat	Décision	Classement sans suite (art. 142 RE)	Renvoi au Conseil synodal (art. 142 RE)	Abstentions	Suivi
P-2015-01	07.11.2015	Conformément à l'art. 141 (let. d) RE, le Conseil synodal est prié de présenter au Synode un rapport sur l'opportunité de proposer une modification du RE de manière que les trois ministres consacrent ensemble un pourcentage de temps inférieur à celui consacré par les quatre membres laïcs.	Classement sans suite	48	19	7	Traité
P-2015-02	07.11.2015	Conformément à l'art. 141 (let. d) RE, le Conseil synodal est prié de présenter au Synode un rapport sur l'opportunité de proposer une modification du RE de manière que le président du CS ne puisse avoir un mandat de plus de 60 % et qu'il soit un membre laïc, comme dans les autres conseils exécutifs (conseil paroissial et conseil régional) (Le vice-président n'est en revanche pas concerné).	Classement sans suite	48	24	2	Traité
P-2015-03	07.11.2015	Conformément à l'art. 141 (let. d) RE, le Conseil synodal est prié de présenter au Synode un rapport sur l'opportunité de proposer une modification du RE de manière que le président du CS ne puisse pas présider un organe supracantonal (ex. : CER).	Classement sans suite	49	19	6	Traité
P 2015-04	7-11-2015	<p>Le Synode de l'EERV, au vu de la pétition «Pour la sauvegarde de la Création», signée par plus de 500 personnes, adressée aux autorités de l'Eglise, considérant la gravité des problèmes posés par la rapide détérioration de la Création sous l'effet de l'activité irresponsable des hommes motivée par l'appât du gain, indépendamment de considérations éthiques et environnementales, constatant que l'urgence de ces problèmes s'est imposée récemment et que leur gravité n'est plus sérieusement contestée, persuadé que la vocation d'amour et de service des Eglises est aussi un appel à s'engager résolument pour la sauvegarde de la Création et la protection de l'humanité, et ainsi à «témoigner de l'Evangile en parole et en actes» (chiffre 5 des Principes constitutifs), demande au Conseil synodal de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- placer la sauvegarde de la Création parmi ses préoccupations prioritaires en l'incluant explicitement au Programme de législation,</li> <li>- promouvoir une campagne d'information et de sensibilisation au sein de l'EERV,</li> <li>- inciter les ministres et particulièrement ceux qui s'occupent de la jeunesse à donner de l'importance à notre responsabilité écologique dans l'enseignement, la prédication, les études bibliques, et de toute autre manière,</li> <li>- proposer aux lieux d'Eglise, aux Eglises sœurs dans notre canton et au-delà, aux politiques, aux autres partenaires de la société civile et à chacun le lancement d'actions concrètes et significatives,</li> <li>- accroître les moyens humains et financiers mis à la disposition de la structure Eglise-environnement de l'EERV.</li> </ul> <p>Pour cela ouvrir un crédit extraordinaire de 20'000 francs en 2016</p>				En cours de traitement	



			<p>El presente informe se ha elaborado en virtud de la información suministrada por el interesado, quien declara que los datos suministrados son verídicos y ciertos, así como que no se encuentran sujetos a ningún tipo de litigio o controversia.</p> <p>El presente informe se ha elaborado en virtud de la información suministrada por el interesado, quien declara que los datos suministrados son verídicos y ciertos, así como que no se encuentran sujetos a ningún tipo de litigio o controversia.</p>						
2024-12	2024-12-31	Plan de							
2024-12	2024-12-31	Plan de							
2024-12	2024-12-31	Plan de							
2024-12	2024-12-31	Plan de							

## Liste des voeux

	<b>Date</b>	<b>Vœu</b>	<b>Résultat</b>	<b>Voix pour</b>	<b>Voix contre</b>	<b>Abstentions</b>	<b>Suivi</b>
2015/01	20.06.2015	Affirmant son soutien à la position du Conseil synodal du 9 janvier 2015 "ministères féminins", le Synode demande au Conseil synodal de mandater les délégués vaudois à l'assemblée de la FEPS pour qu'ils transmettent la position du CS par le Synode et demandent que le discours public de la FEPS ne soit plus entaché de propos dénigrant le ministère féminin	Accepté	Unanimité	0	0	Traité
2015/02	20.06.2015	Le Synode demande au Conseil synodal de mandater les délégués vaudois à l'Assemblée de la FEPS pour qu'ils demandent à la FEPS d'imaginer un événement suisse célébrant, avec reconnaissance, la diversité des ministères hommes/femmes, laïcs, diacres et pasteurs, donnés à l'Eglise.	Accepté	Majorité	1	6	Traité
2015/03	07.11.2015	Le Synode forme le vœu que le Conseil synodal ait des contacts réguliers avec les initiants de la HET-Pro et qu'il demande au BS d'inviter une délégation de la future HET à une future session du Synode pour présenter le projet.	Accepté	Majorité	4	11	Traité